



CT des DDI du 23 juillet 2020

Nouveau Premier ministre, nouvelle SGG, nouvelles réponses ?

Madame la présidente,

La re-convocation de cette instance aurait pu constituer une simple étape technique suite à l'avis défavorable unanimement rendu sur les projets de textes proposés lors du CT des DDI du 9 juillet dernier.

Cette réunion avait vocation, pour votre prédécesseur, à définitivement se décharger du pilotage du dialogue social des Directions Départementales Interministérielles.

Mais depuis le 9 juillet, le Premier ministre a mis en perspective une réforme de l'organisation territoriale de l'Etat dans son discours de politique générale, dont les contours nous sont inconnus. Depuis le 9 juillet, le Secrétariat général du gouvernement a lui changé de tête avec votre nomination le 16 juillet.

Alors dans un nouveau paysage, avec de nouveaux acteurs, de nouvelles réponses devraient être apportées à des problématiques elles-mêmes constantes.

A ce titre, FO précise que les termes de la [déclaration unitaire](#) du 7 juillet à l'attention du Premier ministre restent pleinement d'actualité, y compris à l'issue du discours de politique générale, ainsi que les éléments remis à votre prédécesseur le 9 juillet dernier ([nos éléments de diagnostic](#) issus de la crise sanitaire, confortés par [l'expression](#) des agents). Autant d'éléments que nous vous remettons en ouverture de cette instance, au cas où ils se soient perdus dans les cartons de Matignon !

Comme nous le portions de manière unitaire le 9 juillet, la prochaine crise sera peut être à nouveau financière, sanitaire, alimentaire, agricole, environnementale, peut être liée à des mouvements sociaux d'ampleur inégalée, à un accident industriel majeur. Avec une certitude, elle concerne directement les champs de compétence exercés en DDI.

Dans ce contexte, aucune organisation n'est en mesure de se projeter vers l'avenir dans un objectif de réaliser des missions essentielles, encore moins d'adapter ces missions à des besoins essentiels qui évolueront, si la préoccupation quotidienne depuis plus de 15 ans est encore et toujours de s'adapter pour tenter de faire aussi bien avec moins de personnels et moins de moyens; l'Etat doit s'appuyer sur une expertise forte de ses services publics, particulièrement malmenés ces dernières années en DDI par abandon et transferts de missions, par affaiblissement des chaînes RH ministérielles.

L'heure n'est pas à la reprise des réformes telles qu'engagées avant la crise, l'heure est à la définition des enseignements qui doivent en être tirés. De plus, les nouvelles orientations du Gouvernement méritent d'être précisées, notamment sur les questions de décentralisation, susceptibles d'impacter les missions de l'Etat assurées par l'administration déconcentrée dont les DDI et, par voie de conséquence, son organisation.

La Réate, les différentes réformes réalisées depuis 2010 et l'organisation des services de l'Etat telle qu'envisagée par les réformes initiées par le précédent gouvernement, doivent aussi être évaluées à la lumière de cette crise. FO demande pour cela la relance du Conseil National des Services Publics.

Par ailleurs, l'annonce par le Premier ministre du renforcement de l'échelon départemental de l'État, dont la déclinaison précise nous est inconnue, ne saurait s'exonérer de la question du pilotage de l'interministérialité par le seul ministère de l'Intérieur, ce qui serait contre-productif pour le portage de l'ensemble des politiques de l'État au niveau départemental, que ce soit hors ou en période de crise. Ce qui renvoie directement à l'ordre du jour du présent Comité Technique.

Sur l'ensemble de ces sujets, les organisations syndicales représentatives au CT des DDI a demandé audience au nouveau Premier ministre en tant que président de cette instance. Sur le point des réformes, votre prédécesseur s'était engagé à revenir auprès de nous pour apporter les arbitrages du nouveau gouvernement. Aussi, au-delà du premier contact de ce jour, nous proposons le principe de rencontres bilatérales à votre niveau afin de vous porter tous les éléments nécessaires aux prises de décision à venir.

Si le nouveau gouvernement souhaite entendre des organisations syndicales assises sur 80 % de représentativité à l'issue des élections de fin 2018, il en a l'occasion.

Si le nouveau gouvernement souhaite prendre en compte la volonté des agents des DDI qui ont répondu à notre enquête en ligne sur les enseignements issus de la crise COVID, il en a l'occasion :

- 2/3 des agents demandent un renforcement de la tutelle ministérielle, le maintien de l'action sociale ministérielle, l'abandon des SGC et l'arrêt de la préfectorisation des DDI.
- Près des 3/4 des agents sont opposés à de nouveaux transferts/privatisation de missions, demandent un renforcement de leur statut particulier pour exercer leurs compétence au niveau départemental
- 3/4 des agents jugent que le CT des DDI doit rester le lieu où est traité leur situation
- 1 % des agents jugent que c'est au ministère de l'Intérieur que doit se tenir le dialogue social pour les DDI

Si vous nous en laissez l'occasion, nous pourrions vous porter notre vision d'un Etat territorial :

- présent, pertinent et cohérent à tous les étages de la République,
- qui conforte ses fonctions régaliennes par la diversité de ses postures,
- simplificateur, mais pas dérégulateur,
- n'opposant pas spécialisation et approche intégratrice,
- à l'écoute et partenaire éclairé des collectivités locales,
- réellement connecté à la connaissance du territoire et de ses acteurs,
- que l'on peut encore toucher du doigt, et pas seulement de la souris,
- qui sera encore là quand on l'appellera à l'aide.

Si vous nous en laissez l'occasion, nous pourrions vous convaincre de l'intérêt pour les services de Matignon de rester connectés en direct avec ce qui se passe au-delà du périphérique intérieur. Le CT des DDI en constitue l'occasion singulière mais précieuse.

Je vous remercie.